



# VIOLENTE AGRESSION

Aujourd’hui aux alentours de 15h00, de nouveau, un collègue a été victime de la voyoucratie.

Lors de la remontée promenade du régime contrôlé au bâtiment F, le surveillant constate la présence d'une serviette autour de la tête du détenu. Logiquement le surveillant lui demande à plusieurs reprises d'enlever cette serviette...

## REFUS D'OBTEMPERER

Le détenu refuse d'enlever sa serviette tout en poursuivant son retour en unité sans se conformer aux injonctions du surveillant. Bien connu de la détention pour son attitude malsaine envers le personnel féminin, sa violence et son profil psychiatrique, **le voyou agresse violemment notre collègue.**

## BING BANG BONG

## DEUX TRÈS VIOLENTS COUPS DE POINGS AU VISAGE

Il a fallu l'intervention très rapide du personnel afin que le collègue ne s'écroule pas dans les escaliers et pour maîtriser professionnellement le détenu virulent.

**Très choqué et blessé au visage, notre valeureux camarade s'est rendu à l'hôpital.**

## TRAUMATISME CRÂNIEN

## 3 JOURS ITT

Ajoutons à cette violente agression, lors de la mise en prévention, les différentes menaces de mort envers les membres de l'encadrement.

Ce qu'il faut déplorer de cette violente agression est la banalisation qui s'en suit...

**Monsieur le Directeur**, avant de vous préoccuper des détails de l'incident avec l'obstination malsaine de détecter des manquements du personnel; la moindre des choses est de se déplacer afin de s'enquérir de l'état de santé de votre personnel.

**Le Syndicat Local Pénitentiaire Force Ouvrière souhaite** un prompt rétablissement à notre collègue violemment blessé dans sa chair tout en se tenant à sa disposition.

**Le Syndicat Local Pénitentiaire Force Ouvrière exige** une sanction disciplinaire exemplaire suivie d'un transfert immédiat de ce détenu au profil inadapté à notre établissement.

**Le Syndicat Local Pénitentiaire Force Ouvrière félicite** l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme et leur intervention rapide.